

Compte-rendu sommaire de la séance du conseil municipal du 20 avril 2017

Affiché en exécution de l'article L121-17 du code des Communes

Conseillers en exercice : 15 - Conseillers présents : 15 - Conseillers votants : 15

L'an deux mille dix sept le vingt avril, le Conseil Municipal de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Josiane HOEB-PÉLISSIÉ, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 avril 2017.

Présents: Mme HOEB-PÉLISSIÉ Josiane, Mme LACAM Martine, M.GAJDOWSKI Alain, M.HAMON Jean-Pierre, M.FESSOU Jean-Pierre, Mme CABROL Séverine, Mme FROMENT Aurélie, M.OLIE Erick, Mme GUIRAL-BRAS Arlette, M.ANDRIEU Francis, M.REY Loïc, M.FRAYSSE Florent, Mme LE BRIS Monique, Mme MASSABIE Solange, M.WILLANUEVA Maurice.

Absents excusés : néant

Absents non excusés : néant

Secrétaire de séance : M.HAMON Jean-Pierre

Création d'un emploi d'adjoint technique à temps complet non titulaire pour accroissement temporaire de travail aux services techniques, pour une durée de six mois à compter du 1^{er} mai 2017.

Création d'un emploi saisonnier de Maître Nageur pour le mois d'août, un Educateur Territorial des APS Principal 1ère classe assurera ces fonctions.

La piscine municipale sera ouverte du samedi 17 juin au dimanche 03 septembre inclus

Création d'un emploi saisonniers de Secrétaire pour une semaine à compter du 31 juillet 2017 à raison de 3 heures par matinée .

Contrat avec PROSPORT LOT qui met à notre disposition un Maître Nageur Sauveteur pour assurer le fonctionnement de la piscine du 17 juin au 31 juillet et les remplacements du 1er aout au 03 septembre.

La maîtrise d'œuvre pour l'extension de l'école est confiée à Monsieur ESTEVES, architecte DPLG domicilié à Puylagarde,

Nouveau plan de financement et demandes subventions extension école

Le coût prévisionnel est de 319 708 € HT / 383 649 € TTC.

Subvention DETR 2017 40% 127 883 €

Subvention FSIPL 2017 32 978 €

Subvention FAST 30% 95 912 €

Emprunt ou fonds propres : 126 877 €, soit un total de 383 650 € TTC.

Réalisation et réaménagement d'emprunts et de crédits relais

1) Réaménagement de prêts à taux fixe actuellement à 4,12% et 3,84%.Le Crédit Agricole Nord Midi Pyrénées, organisme prêteur, nous propose leur réaménagement au taux de 2.15 %, frais 450 €

2) Renouvellement partiel Crédit relais TVA Aménagement espaces publics et parking d'un montant de 300 000 € à l'origine, le Crédit Agricole Nord Midi Pyrénées nous propose un renouvellement partiel d'un montant de 200 000 € à taux variable E3M + 1.00 %, frais dossier : 400 €.

Le remboursement de 100 000 € est inscrit au BP.

3) réhabilitation et mise aux normes de la gendarmerie

-Un emprunt principal d'un montant de 207 000 € auprès du Crédit Agricole Nord Midi Pyrénées : Durée de l'amortissement 180 mois - Mode amortissement progressif - Taux 1.54 % fixe - Périodicité mensuelle, échéance constante, commission d'engagement 414 €.

-Un Crédit relais TVA de 73 000 € afin de préfinancer l'attente du FCTVA contracté auprès du Crédit Agricole Nord Midi Pyrénées : Durée 24 mois avec 23 mois de différé - Taux variable E3M + 1.00 % - Intérêts trimestriels - Capital in fine - Frais dossier 300 €.

4) Mise aux normes Piscine

-Un emprunt principal d'un montant de 152 000 € auprès du Crédit Agricole Nord Midi Pyrénées - Durée de l'amortissement 180 mois - Mode amortissement progressif - Taux 1.54 % fixe - Périodicité mensuelle, échéance constante, commission d'engagement 304 €.

-Un Crédit relais TVA de 148 000 € afin de préfinancer l'attente du FCTVA contracté auprès du Crédit Agricole Nord Midi Pyrénées : Durée: 24 mois avec 23 mois de différé - Taux variable E3M + 1.00 % - Intérêts trimestriels - Capital in fine - Frais dossier 300 €.

Don Madame Le Maire fait don sans conditions ni charges et sans affectation particulière de 1 450 € perçus en supplément alors obligatoire sur ses indemnités. L'obligation ayant été supprimée elle souhaite restituer ces sommes à la collectivité.

Taux des quatre taxes Les taux ne seront pas modifiés en 2017. Le produit attendu est de 341 640 €. Cela représente une baisse de 5 010 € par rapport à 2016. Rappel des taux : TH 14,65% - FB 18,45% - FNB 140,78% - CFE 26,09%.

Aide aux familles pour voyage scolaire d'une élève du collège Saint Joseph de Villefranche : 50 € octroyés.

Budget Primitif 2017 qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la façon suivante :

section de fonctionnement : 990 828 €

section d'investissement : 2 042 454 €

Les documents budgétaires de la commune sont à la disposition du public aux jours et heures d'ouverture du secrétariat.

Examen de devis pour l'achat d'un tracteur. C'est le modèle KUBOTA RCK54 de l'entreprise Pôle Vert qui a été retenu pour 21 450 € HT / 25 740 € TTC

Le secrétariat sera exceptionnellement fermé lundi 24 avril après-midi

La séance est levée à 22h45.

Fait à Limogne en Quercy, le 21 avril 2017

Le Maire, Josiane HOEB-PÉLISSIE,